

De Landrecies à Le Cateau-Cambrésis



Une randonnée proposée par PNR de l'Avesnois

De Landrecies à Le Cateau-Cambrésis par le chemin de halage.

Durée	4h 15	Difficulté	Moyenne
Distance	14,52 km	Retour point de départ	Non
Dénivelé positif	25 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	70 m	Commune	Landrecies (59550)
Point haut	154 m	Région	Avesnois
Point bas	108 m		



Trace n° 1765501



Description

Départ de l'hébergement des Charmilles.

(D) Dos à l'hébergement, prendre à gauche les Étoquies, puis à droite Faubourg Soyères. Au rond-point, tourner à gauche Avenue de la Marne puis Avenue de la Légion d'Honneur. Atteindre le pont sur le Canal de la Sambre à l'Oise.

Balisage Rouge et Blanc du GR®122

(1) Juste avant le pont, descendre à droite par l'escalier qui permet de rejoindre le chemin de halage. Emprunter celui-ci, Marais de la Folie, pour un cheminement d'environ 6,5km jusqu'à [Ors](#).

(2) Cimetière militaire.

(3) Au pont d'Ors, prendre à droite. Juste avant l'église, prendre à gauche le chemin qui conduit à la Place de la Mairie puis emprunter la Grande Rue sur environ 200m. Tourner à droite dans la Rue de la Gare, passer devant le cimetière (*cimetière où est enterré Wilfred Owen*) et franchir le passage à niveau.

(4) Au carrefour, prendre à gauche la Rue de la Prière jusqu'à une intersection.

(5) S'engager à droite dans un chemin de terre qui entre dans la forêt domaniale de Bois-l'Évêque (terrain de motocross à gauche).

(6) Emprunter à gauche un chemin de terre qui serpente en lisière de bois jusqu'à une barrière. Suivre la route à gauche.

(7) Au croisement avec plusieurs routes, poursuivre tout droit. Franchir le Ruisseau de Richemont en utilisant la passerelle à gauche d'un passage à gué. Continuer tout droit sur le chemin empierré qui aboutit à la D959. S'y engager sur la gauche **Prudence, forte circulation**.

(8) Au Stop, suivre à droite la D643 et gagner le centre-ville du Cateau-Cambrésis. Continuer tout droit, Rue de [Landrecies](#), et au carrefour 4 voies, trouver l'Hôtellerie du Marché sur la droite (A).

Points de passages

- D Chemin de halage - Marais de la folie**
N 50.134407° / E 3.695605° - alt. 153 m - km 0
- 1 Pont canal - Canal de la Sambre à l'Oise**
N 50.126716° / E 3.687879° - alt. 134 m - km 1.64
- 2 - Cimetière militaire britannique 1 (Ors)**
N 50.10665° / E 3.643676° - alt. 134 m - km 6.08
- 3 Pont d'Ors - Sambre (rivière) - Affluent de la Meuse**
N 50.099408° / E 3.635243° - alt. 137 m - km 7.09
- 4 Rue de la Prière - Cimetière militaire britannique 2 (Ors)**
N 50.103513° / E 3.626703° - alt. 143 m - km 8
- 5 Forêt domaniale de Bois-l'Évêque**
N 50.100967° / E 3.622347° - alt. 144 m - km 8.42
- 6 Ruisseau de Richemont**
N 50.100172° / E 3.612734° - alt. 144 m - km 9.14
- 7 Ruisseau de Richemont**
N 50.100106° / E 3.598627° - alt. 133 m - km 10.29
- 8 D643**
N 50.10184° / E 3.556312° - alt. 129 m - km 13.7
- A Hôtellerie du Marché**
N 50.104569° / E 3.545868° - alt. 112 m - km 14.52

Informations pratiques

Balisage Rouge et Blanc.

A proximité

Landrecies : ville natale de Philippe Lamour.

Église Saint-Paul-Saint-Pierre de style Baroque XIX^{ème} siècle.

[Musées Dupleix et Ernest-Amas](#).

[Maison forestière Owen](#) à Ors.

Le Cateau-Cambrésis :

[Musée Matisse](#).

Hébergement Le Cateau-Cambrésis, [Hostellerie du marché](#) 45 rue de Landrecies.

[Chambre d'hôtes

Le carré des Arts Matisse à Le Cateau-Cambrésis

<http://www.tourisme-avesnois.com/sejour...>]

[Le carré des Arts Fénélon à Le Cateau-Cambrésis

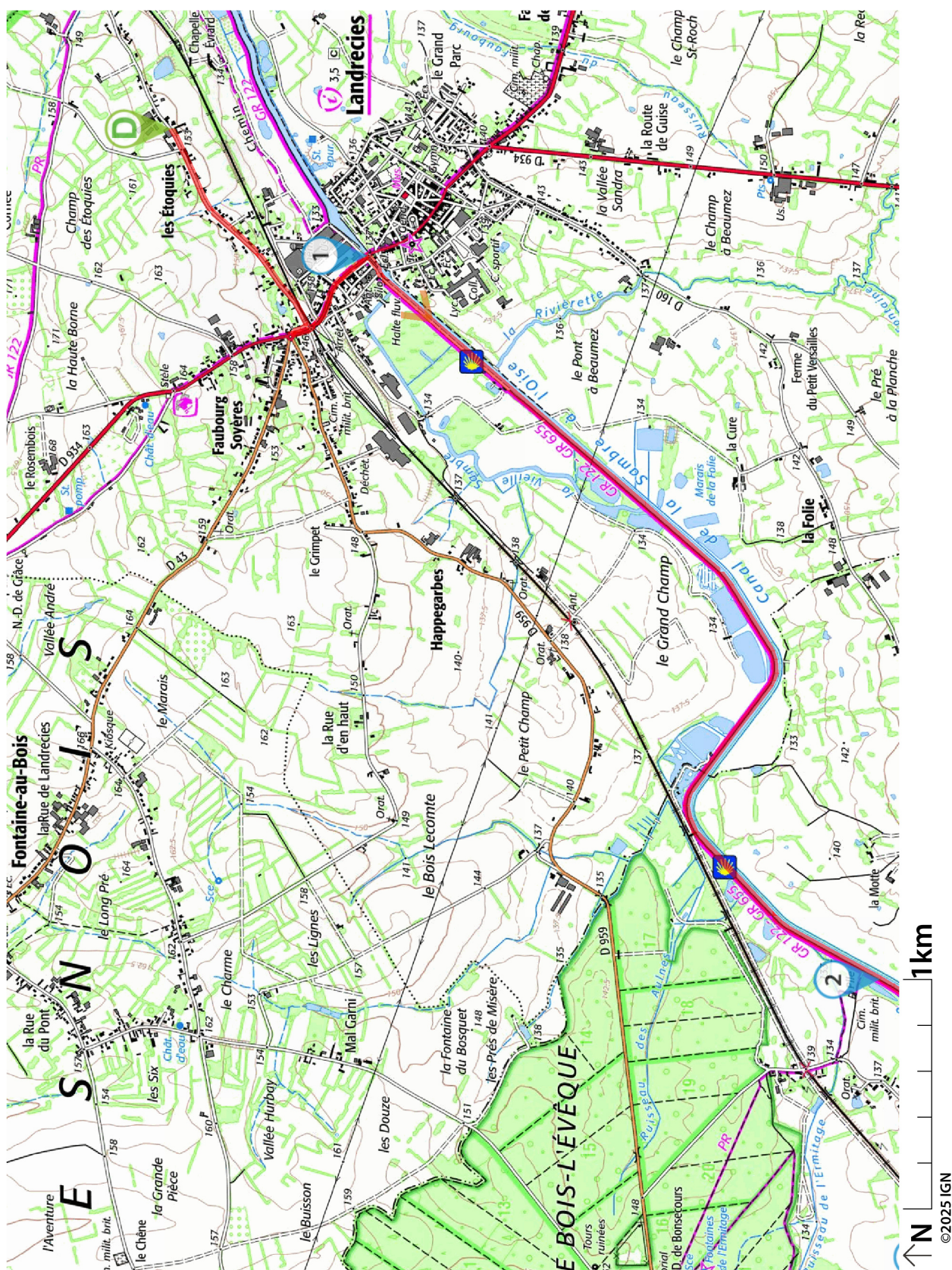
<http://www.tourisme-avesnois.com/sejour...>]

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-de-landrecies-a-le-cateau-cambresis/>

En savoir plus :

Email : annie.trocin.pnra@gmail.com

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée

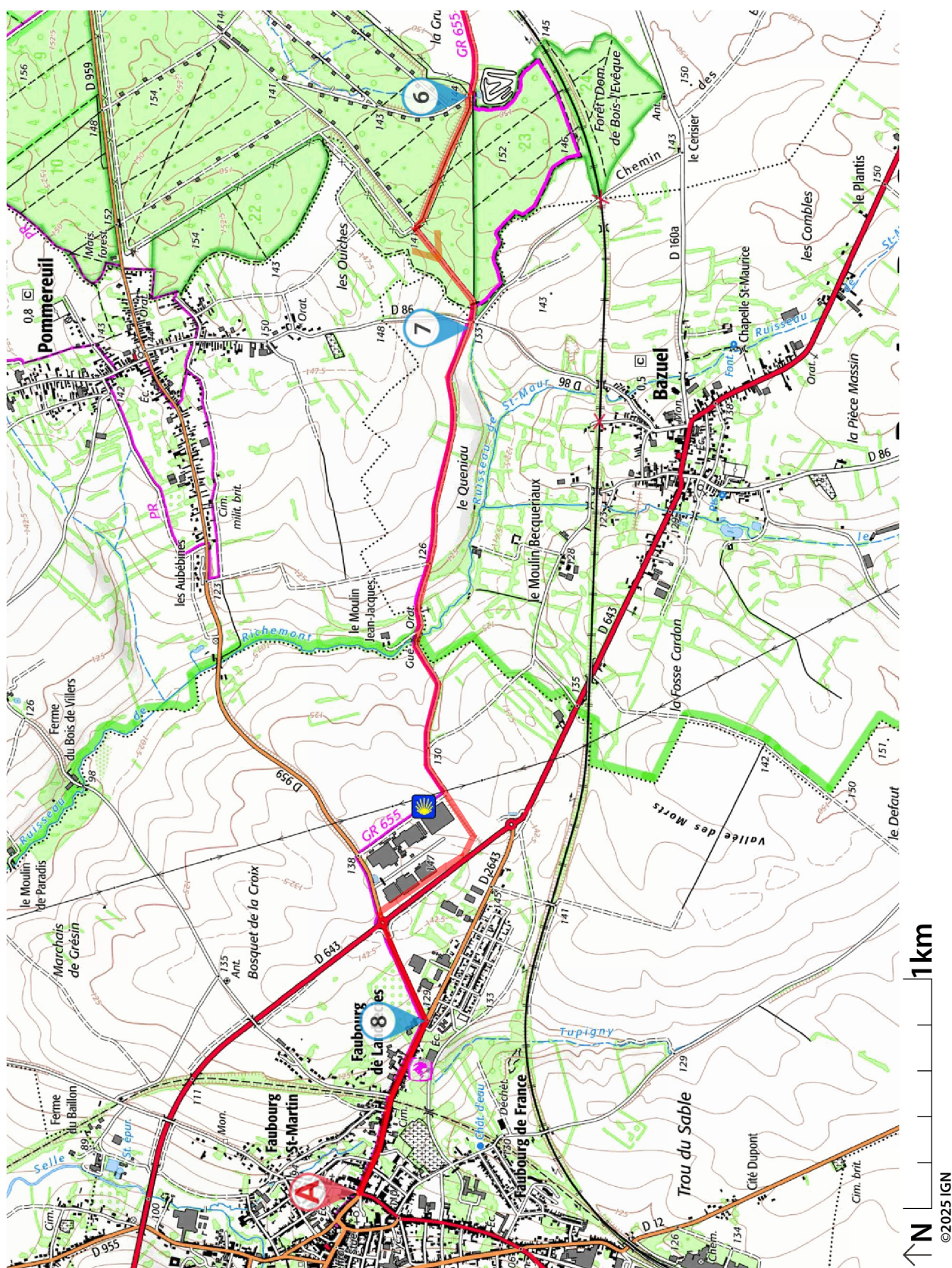


Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

[illegible]

4

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

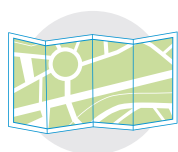
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



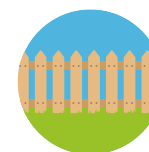
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



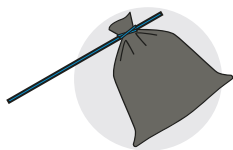
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.